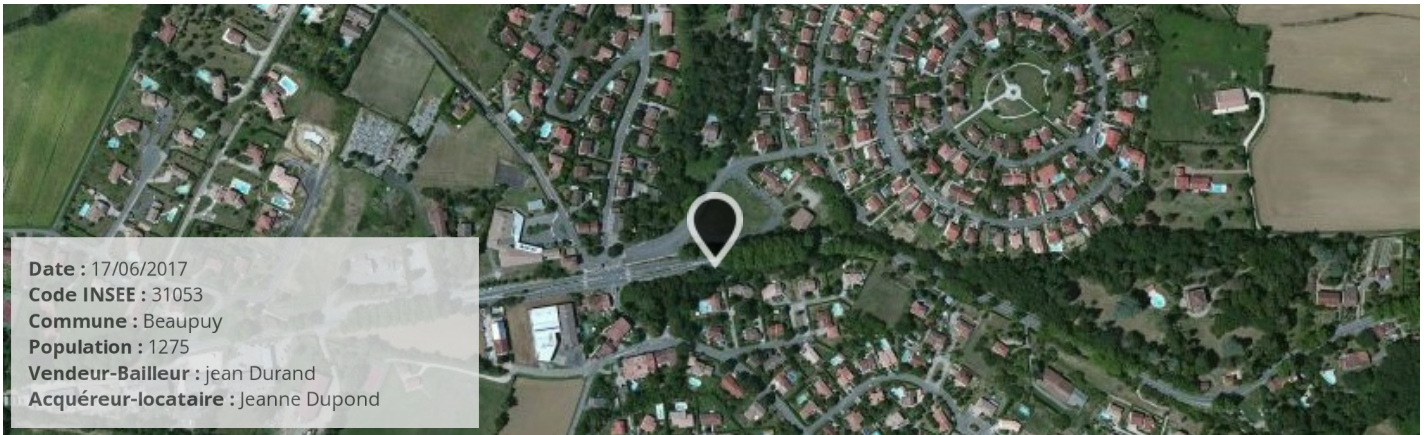


## ETAT DES RISQUES NATURELS MINIERES ET TECHNOLOGIQUES

### D112 31850 BEAUPUY



### SYNTHÈSE DE L'EXPOSITION DE LA COMMUNE AUX RISQUES

Radon : NIVEAU 1

2 BASIAS, 0 BASOL, 0 ICPE

SEISME : NIVEAU 1

#### RISQUES NATURELS <sup>(1)</sup>

#### RISQUES MINIERES <sup>(1)</sup>

#### RISQUES TECHNOLOGIQUES <sup>(1)</sup>

Inondation  
Séisme  
Secheresse

Aucun

Aucun

(1) Ces risques concernent la COMMUNE, reportez-vous aux conclusion pour connaître les risques concernant le bien.  
(2) BASOL = BAsol de données de pollution des SOLS, (3) BASIAS = BAsol de données des Sites Industriels et Activités de Services  
(4) ICPE = Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

### PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Risques	Etat	Libellé	Date
Mouvement de terrain (Tassements différentiels)	Approuvé	PPR Sécheresse	30/08/2005
Inondation (Inondation)	Approuvé	PPR Sausse	21/06/2004
Inondation (Par une crue à débordement lent de cours d'eau)	Approuvé	PPR Sausse	21/06/2004

### CONCLUSIONS

Le bien est concerné par les PPR suivants:

- Mouvement de terrain et la cartographie indique que le bien se trouve dans une zone de mouvement de terrain
- Inondation mais la cartographie indique que le bien ne se trouve pas dans une zone inondable

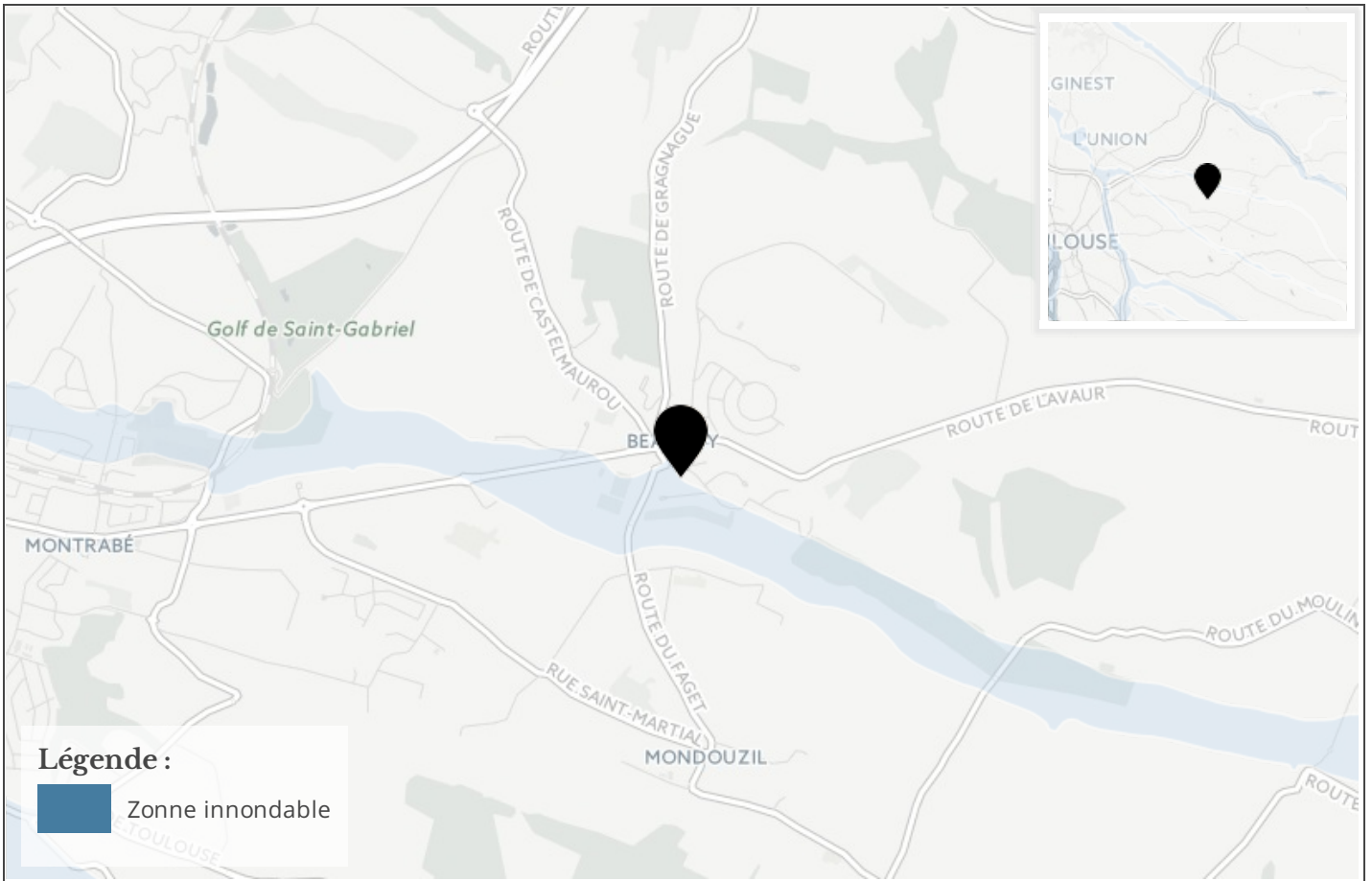
## Atlas de Zone Inondable

Aléa	Nom de l'AZI	Date
Inondation	Garonne Amont, Garonne aval, Gir	01/12/2000

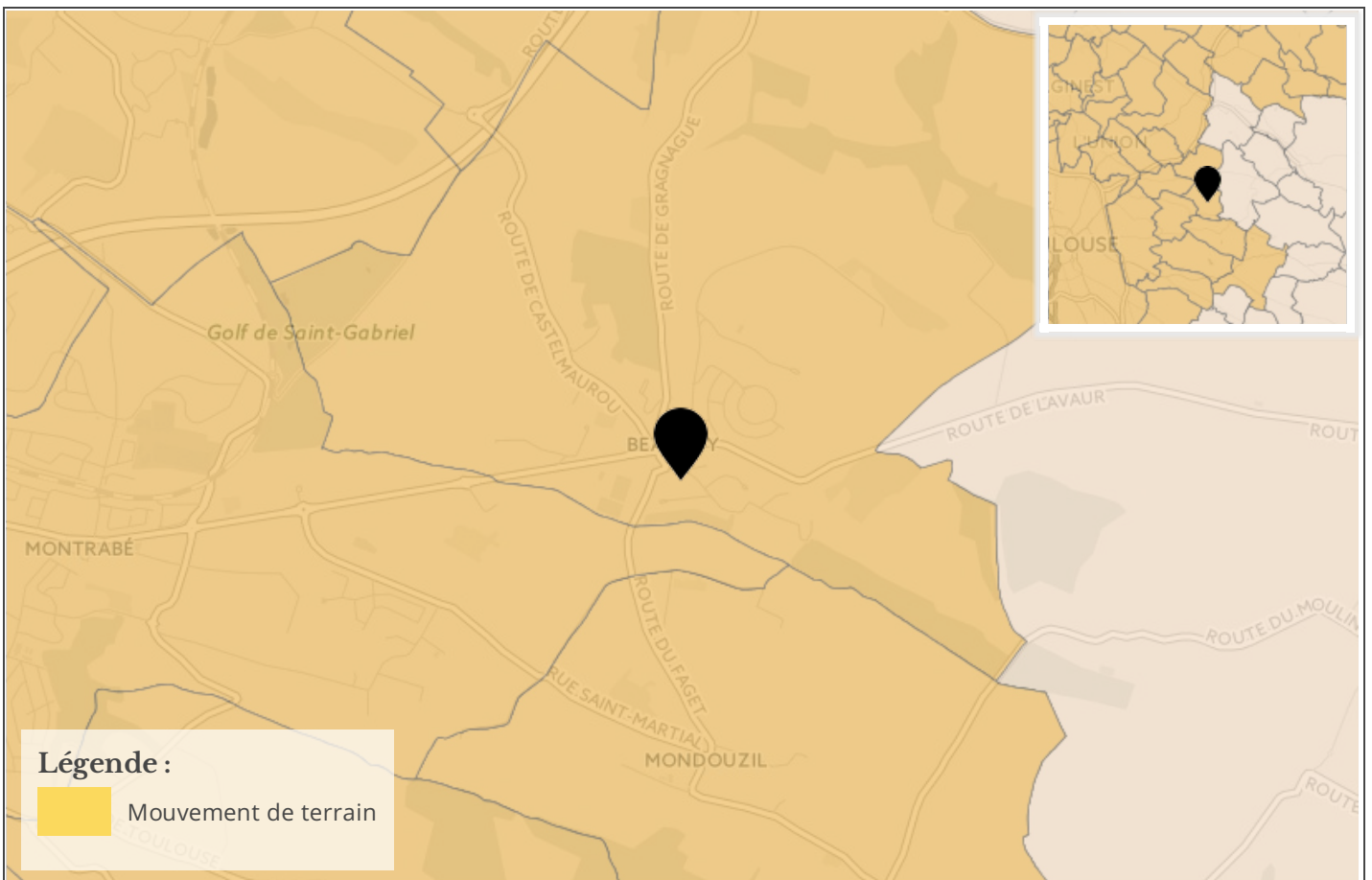
### Arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Type de catastrophe	Début	Fin	Arrêté	JO du
Tempête	06/11/1982	10/11/1982	30/11/1982	02/12/1982
Inondations et coulées de boue	23/04/1988	28/04/1988	02/08/1988	13/08/1988
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	01/06/1989	31/12/1990	12/08/1991	30/08/1991
Inondations et coulées de boue	09/06/1992	13/06/1992	06/11/1992	18/11/1992
Inondations et coulées de boue	22/09/1993	26/09/1993	05/01/1994	21/01/1994
Inondations et coulées de boue	23/12/1993	25/12/1993	27/05/1994	10/06/1994
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/01/1991	30/06/1997	12/03/1998	28/03/1998
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/03/1998	31/12/1998	01/08/2002	22/08/2002
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/07/2003	30/09/2003	25/08/2004	26/08/2004
Inondations et coulées de boue	24/01/2009	27/01/2009	28/01/2009	29/01/2009
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/04/2011	31/12/2011	06/11/2012	09/11/2012

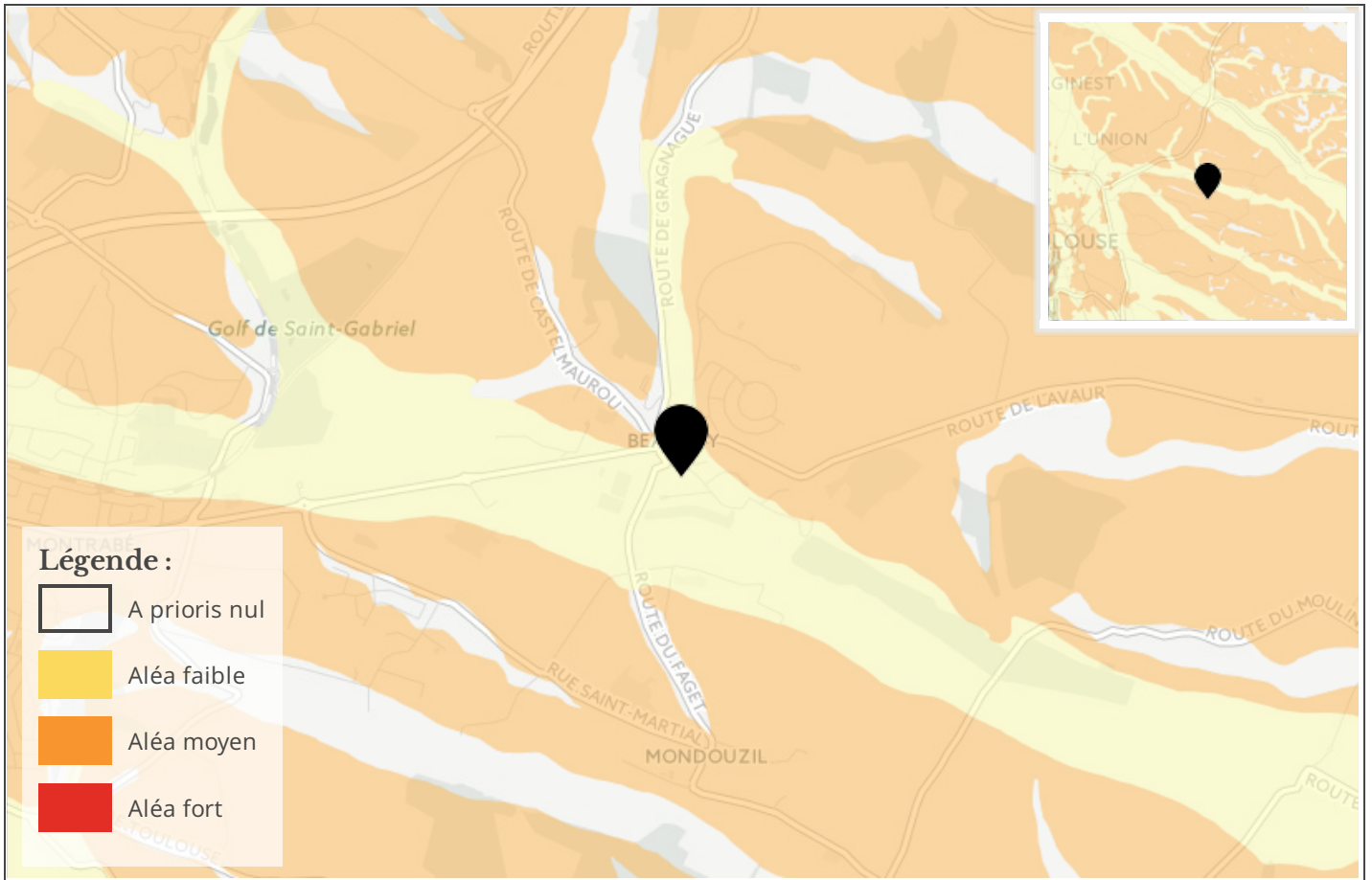
## Cartographie des inondations



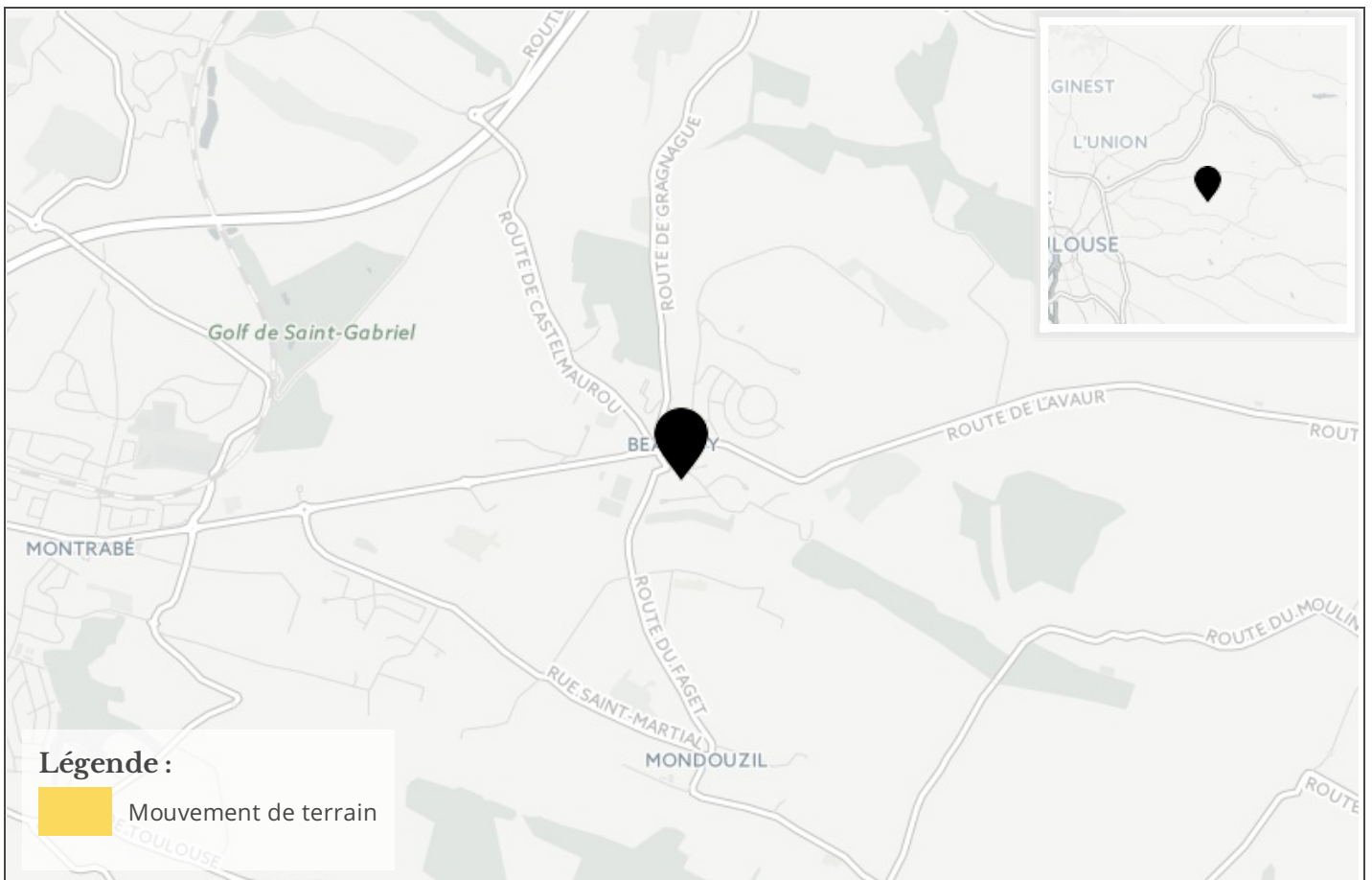
## Cartographie des mouvements de terrains



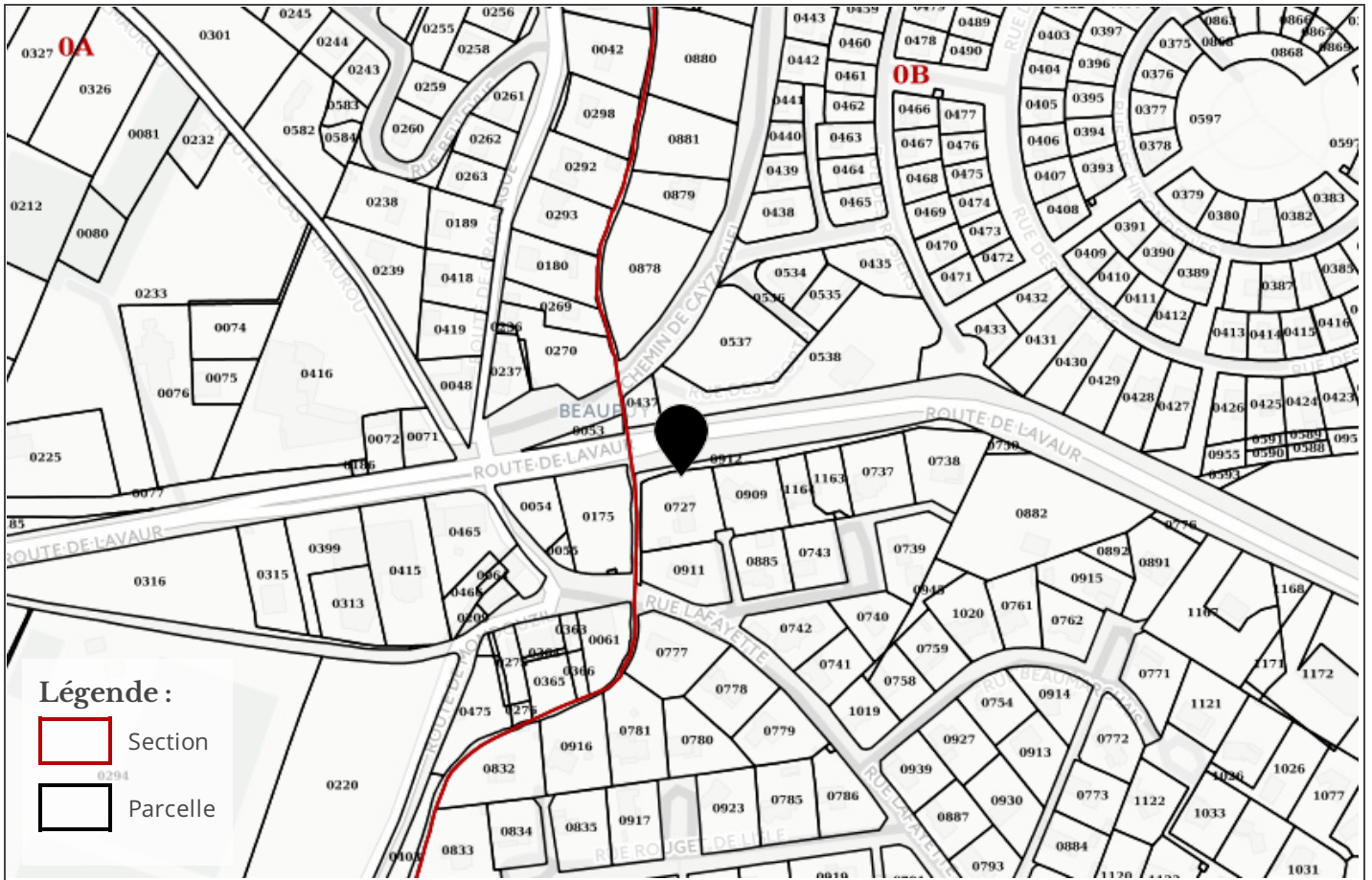
## Cartographie des argiles



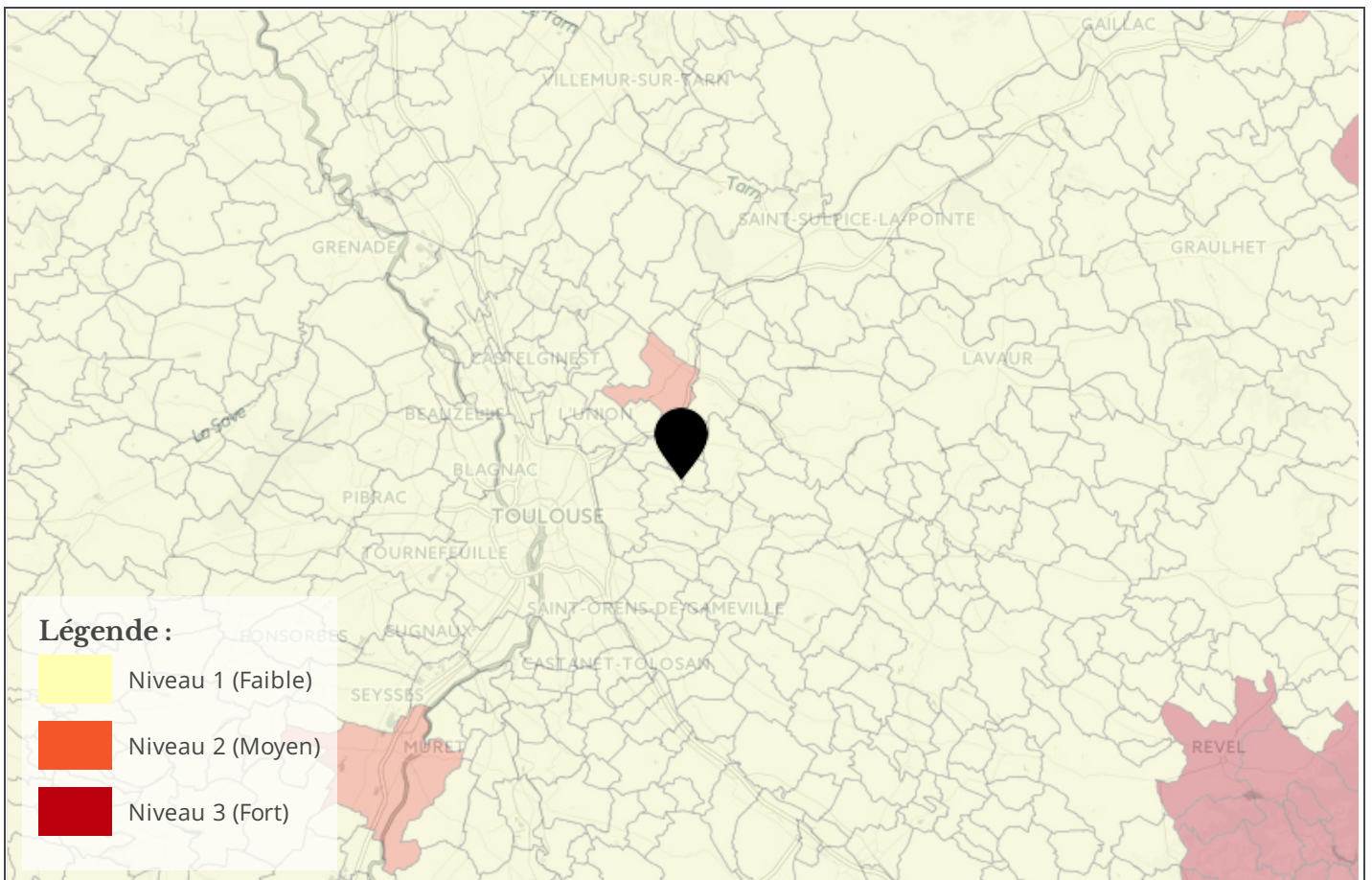
## Cartographie des carrières / gypse



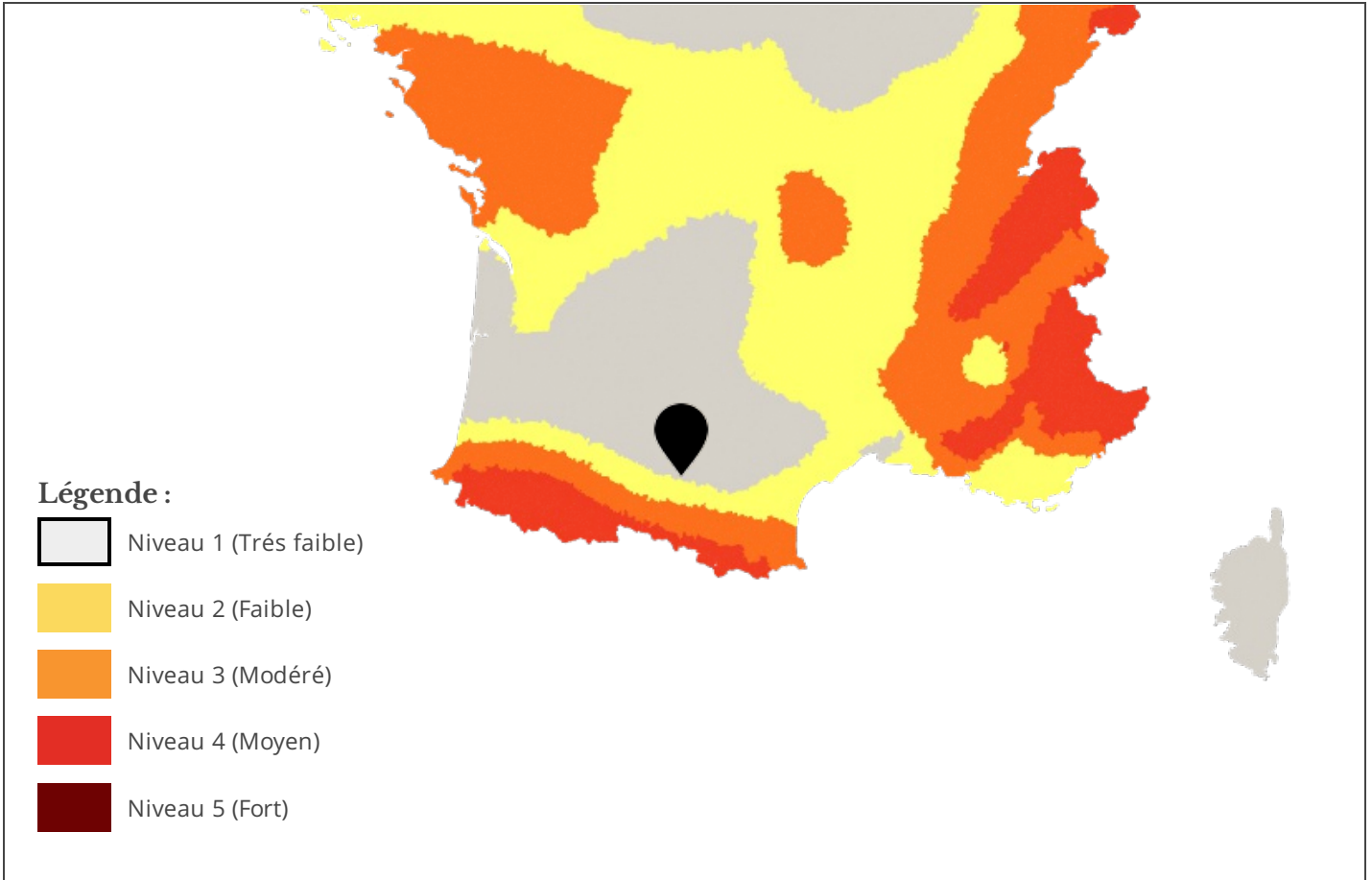
## Referentiel cadastral parcelle



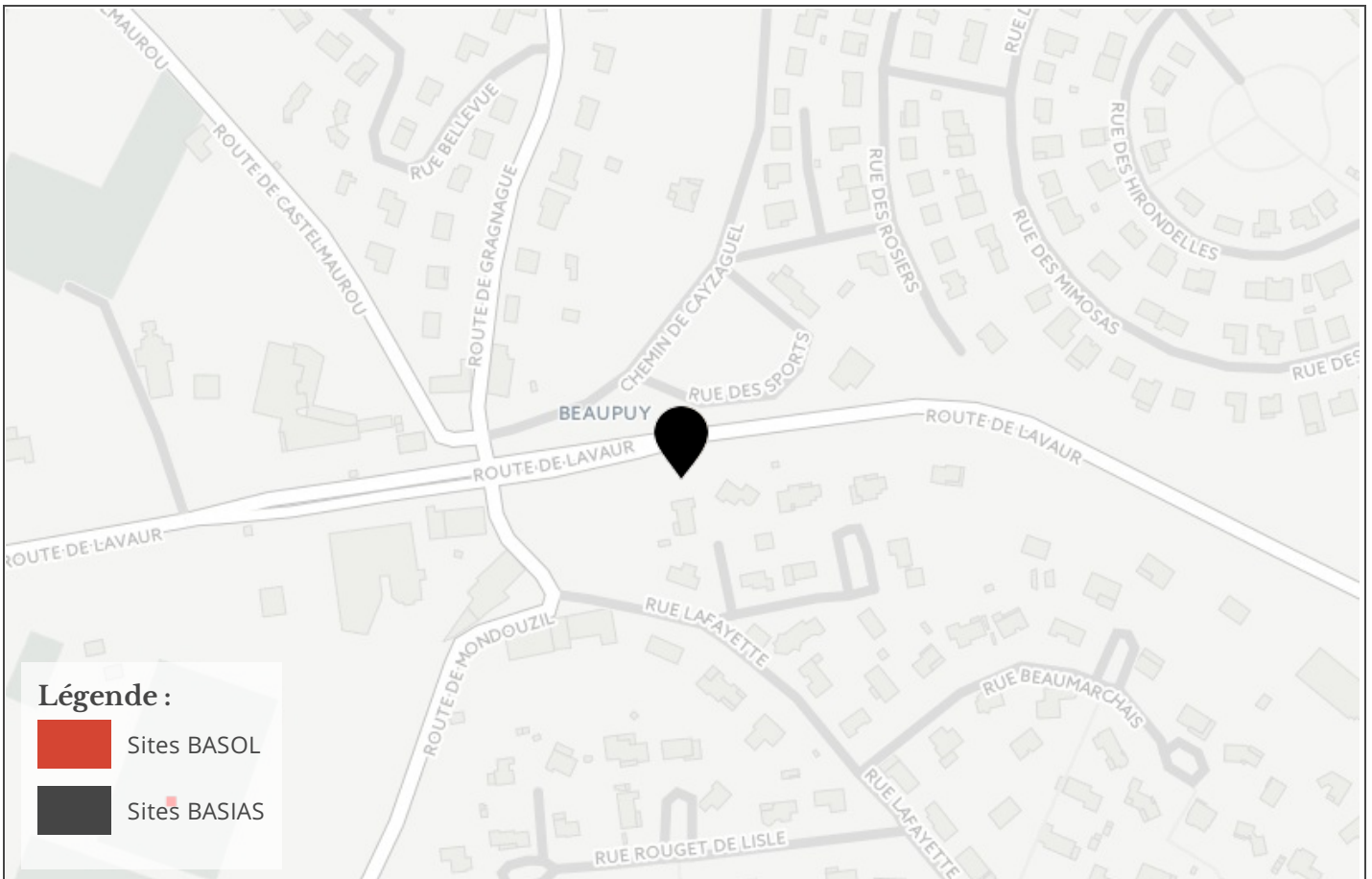
## Information RADON



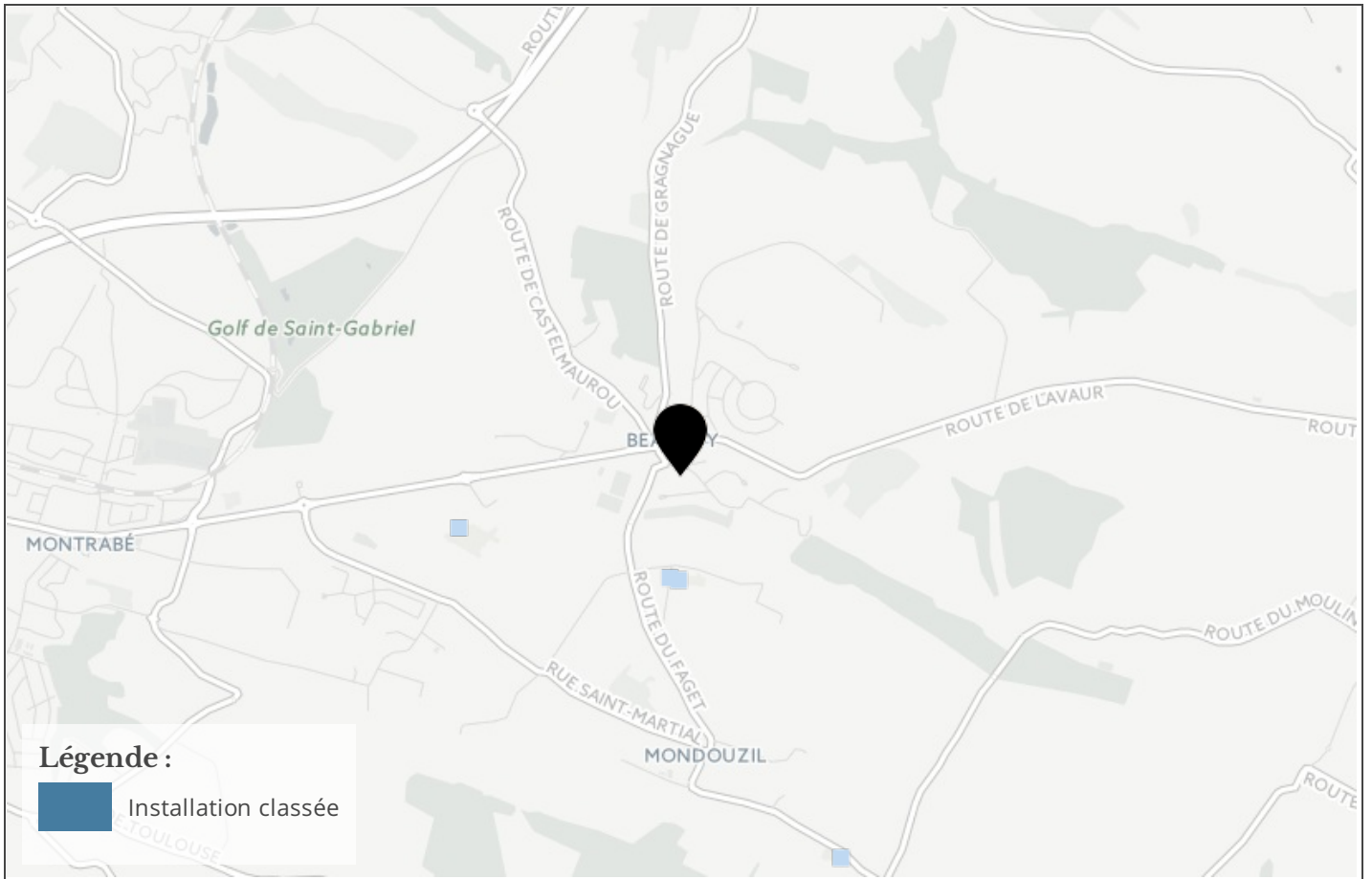
## Cartographie des zones sismiques



## Cartographie de pollution des sols



## Cartographie des installation classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)



# Etat des risques naturels, miniers et technologiques

en application des articles L 125 - 5 et R 125 - 26 du Code de l'environnement

**1. Cet état, relatif aux obligations, interdictions, servitudes et prescriptions définies vis-à-vis des risques naturels, miniers ou technologiques concernant l'immeuble, est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral**

N°  du  Mis à jour le

informations relatives au bien immobilier (bâti ou non bâti)

**2. Adresse** code postal ou Insee **commune**

**3. Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [PPR n]**

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **prescrit** Oui  Non  X  
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **appliqué par anticipation** Oui  Non  X  
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **approuvé** Oui  X Non

> si oui, les risques naturels pris en compte sont liés à :

<b>inondation</b>	<input type="text"/>	<b>crue torrentielle</b>	<input type="text"/>	<b>mouvements de terrain</b>	<input checked="" type="checkbox"/> X	<b>avalanches</b>	<input type="text"/>
<b>sécheresse</b>	<input checked="" type="checkbox"/> X	<b>cyclone</b>	<input type="text"/>	<b>remontée de nappe</b>	<input type="text"/>	<b>feux de forêt</b>	<input type="text"/>
<b>séisme</b>	<input type="text"/>	<b>volcan</b>	<input type="text"/>	<b>autres</b>	<input type="text"/>		

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR naturels Oui  Non  X  
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR naturels ont été réalisés Oui  Non

**4. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]**

en application de l'article L 174-5 du nouveau code minier.

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **prescrit** Oui  Non  X  
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **appliqué par anticipation** Oui  Non  X  
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **approuvé** Oui  Non  X

> si oui, les risques miniers pris en compte sont liés à :

**mouvements de terrain**  **autres**

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR miniers Oui  Non  X  
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR miniers ont été réalisés Oui  Non

**5. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]**

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR technologiques prescrit et non encore approuvé Oui  Non  X  
 si oui, les risques technologiques pris en compte dans l'arrêté de prescription sont liés à :

**effet toxique**  **effet thermique**  **effet de surpression**

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR technologiques approuvé Oui  Non  X

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR technologiques Oui  Non  X  
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR technologiques ont été réalisés Oui  Non

**6. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité**

en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du Code de l'environnement

> L'immeuble est situé dans une commune de sismicité **zone 5**  **zone 4**  **zone 3**  **zone 2**  **zone 1**  X  
 forte moyenne modérée faible très faible

**7. Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe naturelle, minière ou technologique**

en application de l'article L 125-5 (IV) du Code de l'environnement

> L'information est mentionnée dans l'acte authentique constatant la réalisation de la vente Oui  Non

vendeur/bailleur – acquéreur/locataire

<b>8. Vendeur - Bailleur</b>	<input type="text" value="jean"/>	<input type="text" value="Durand"/>
<b>9. Acquéreur - Locataire</b>	<input type="text" value="Jeanne"/>	<input type="text" value="Dupond"/>
<b>10. Lieu / Date</b>	<input type="text" value="BEAUPUY"/>	<input type="text" value="17/06/2017"/>

**Attention !** S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

**Article 125-5 (V) du Code de l'environnement:** En cas de non respect des obligations d'information du vendeur ou du bailleur, l'acquéreur ou le locataire peut poursuivre la résolution du contrat ou demander au juge une diminution du prix de vente ou de la location.



### Liste des sites BASIAS (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
MPY3105390	commune de beaupuy / step, , beaupuy (31053)	326 mètres
MPY3109224	b.s.a. / barbaste / station service, , station fina beaupuy (31053)	481 mètres

### Liste des sites BASOL (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
Aucun résultat		

### Liste des sites ICPE (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
Aucun résultat		

Télécharger l'IAL

<http://www.haute-garonne.gouv.fr/Publications/Information-acquereur-locataire-IAL>

Préfecture : Haute-Garonne  
en application du IV de l'article

**Déclaration de sinistres indemnisés**  
**L 125-5 du Code l'environnement**

Adresse de l'immeuble

Commune

BEAUPUY

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

**Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe**

Cochez les cases **OUI** ou **NON**

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

<b>Tempête</b>	Arrêté en date du 30/11/1982	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<b>Inondations et coulées de boue</b>	Arrêté en date du 02/08/1988	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<b>Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse</b>	Arrêté en date du 12/08/1991	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<b>Inondations et coulées de boue</b>	Arrêté en date du 06/11/1992	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<b>Inondations et coulées de boue</b>	Arrêté en date du 05/01/1994	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<b>Inondations et coulées de boue</b>	Arrêté en date du 27/05/1994	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<b>Mouvements de terrain différentiels CSRS</b>	Arrêté en date du 12/03/1998	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<b>Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain</b>	Arrêté en date du 29/12/1999	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<b>Mouvements de terrain différentiels CSRS</b>	Arrêté en date du 01/08/2002	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<b>Mouvements de terrain différentiels CSRS</b>	Arrêté en date du 25/08/2004	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<b>Inondations et coulées de boue</b>	Arrêté en date du 28/01/2009	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<b>Mouvements de terrain différentiels CSRS</b>	Arrêté en date du 06/11/2012	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

Etabli le :

Nom et visa du vendeur ou du bailleur

Visa de l'acquéreur ou du locataire

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

**Pour en savoir plus**, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : [www.prim.net](http://www.prim.net)